



Introduction à l'intervention précoce (IP)

La grande majorité des enfants et des adolescents vit et se développe sainement et arrive à gérer les aléas de la vie quotidienne, seul-e-s ou avec l'aide de leur environnement social. Certain-e-s jeunes se retrouvent passagèrement dans des situations de vulnérabilité qui peuvent entraver un développement favorable : 10 à 20 % d'entre eux-elles risquent d'être confronté-e-s à des problèmes de santé ou/et des difficultés sociales (p. ex. violence, dépendance, ou troubles psychiques).

En vue de renforcer les ressources de ces jeunes et de soutenir leur développement, le programme IP propose aux établissements de formation d'orienter leur culture et de créer un dispositif institutionnel qui prenne en compte ces situations de vulnérabilité et s'en occupe, puisqu'ils sont quotidiennement en contact avec eux-elles.

En collaboration avec des services de prévention spécialisés, pour agir sur les situations de vulnérabilité le plus rapidement possible (avant que les problèmes ne deviennent trop importants pour les jeunes ou les lieux de formation), les établissements sont invités à mettre en place des structures et des méthodes adaptées qui favorisent une intervention contextualisée.

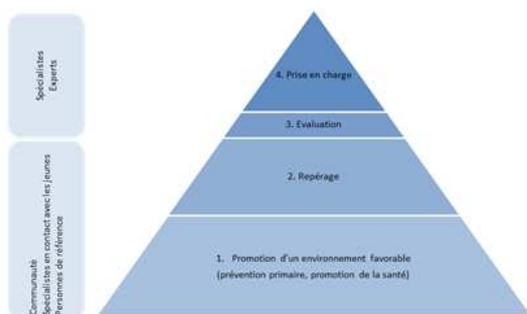
Depuis plus de dix ans, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) s'engage pour promouvoir de façon prioritaire l'intervention précoce, notamment avec la fondation suisse pour la santé (RADIX), la Haute Ecole fribourgeoise de travail social (HEF-TS) et le Groupement Romand d'Etudes des Addictions (GREA), dans les lieux de formation et les communes. Les projets en cours dans ce domaine font partie du troisième programme de mesures de la Confédération destinées à réduire les problèmes de drogue (ProMeDro III).

Concept intervention précoce

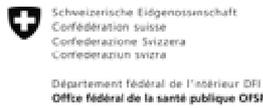
L'IP, tel que proposé par le GREA, se déploie en 4 phase (voir fig. 1) :

1. Créer un **cadre propice** constitue la base de l'IP et favorise le bon développement des enfants et des adolescent-e-s.
2. Un **repérage précoce** par l'entourage du/de la jeune, à partir de perceptions et d'observations systématisées, met en évidence des troubles ou des signes d'une situation de vulnérabilité.
3. Une **évaluation** par des professionnel-le-s et/ou des services spécialisés suit cette identification (le cas échéant).
4. Le développement de **mesures de soutien**, en collaboration avec les jeunes concerné-e-s et les personnes de référence.

Fig. 1: Les quatre phases du modèle de l'intervention précoce (selon le GREA, 2011¹)



¹ Lien vers la Brochure « Intervention précoce: accompagner les jeunes en situation de vulnérabilité » : www.ofsp.admin.ch > Thèmes > Drogues > Prévention > Intervention précoces



But de l'intervention précoce

Les enfants et les adolescent-e-s en situation de vulnérabilité sont identifié-e-s à un stade (plus) précoce et bénéficient d'un soutien spécialisé. Ce soutien leur donne des ressources pour mieux se développer, achever leur formation et s'intégrer dans la société.

Précaution éthique

L'impact de l'IP peut être considérable et même constituer une ingérence dans le développement des enfants et des adolescent-e-s. Il est donc important que les mesures prises se basent sur des données et des principes éthiques clairs. Dans ce but, des spécialistes ont élaboré une charte² qui décline les principes sur lesquels se base une mise en œuvre respectueuse et professionnelle de l'IP. Cette charte permet d'harmoniser les pratiques des établissements de formation qui s'engagent dans une démarche IP.

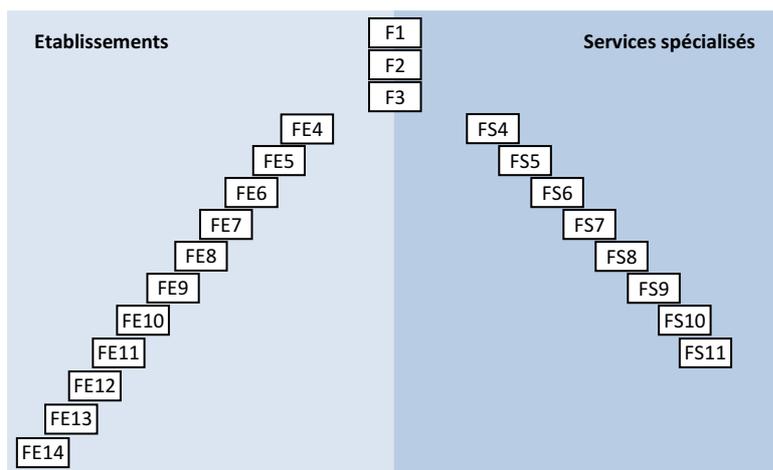
Plus-value de l'IP

L'IP constitue un investissement dans l'avenir des enfants et des adolescent-e-s, tout comme dans celui des établissements de formation et des communes, et contribue à garantir l'égalité des chances des jeunes en situation de vulnérabilité en Suisse. C'est une forme de prévention active, ciblée et durable qui incite à jeter un œil critique sur l'efficacité des structures, des processus et des coopérations au sein d'une institution et à entreprendre des adaptations si nécessaire.

Développement d'instruments de travail pour les écoles / les établissements de formation et les services spécialisés

RADIX et HEF-TS ont développé des instruments de travail pour les établissements de formation et les services spécialisés de la prévention, qui présentent les différentes étapes de projet intervention précoce pour les institutions qui souhaitent développer/mettre sur pied une telle démarche.

Fig 2 : Structure des instruments de travail



² Lien vers la Charte IP: www.ofsp.admin.ch > Thèmes > Drogues > Prévention > Intervention précoces